

**ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE**  
**30 rue des Enfants**  
**38150 AGNIN**  
**04 74 84 12 34**  
**Ce.0381528@ac-grenoble.fr**

**Procès Verbal du 1<sup>er</sup>conseil d'école**

**Date : 4/11/2025**

**Début de la séance : 18h**

**Personnes présentes :**

<b>Equipe enseignante</b>
Saunier Aurélie, Directrice et enseignante des CE2-CM1
Girardet Christine, enseignante des CM1-CM2
Fusi Aurélie, enseignante des CE1-CE2
Gallego Bénédicte, enseignante des GS-CP
Dubuis Sophie, enseignante des PS-MS
Rosier Lydie, enseignante des MS GS
<b>Parents délégués</b>
Desbois Elodie, Grentelbach Mélanie, Andrieux Aurore, Monier Mélanie
<b>Mairie</b>
Monteyrémard Christian, maire
Barrot Nicole, adjointe

**Excusés:** Mme Piot-Paquier, Inspectrice de l'Education Nationale

Lucie Veuillens, enseignante des CE2-CM1 complément décharge de direction

DDEN Meunier Jean-Paul

**I Présentation et Installation du nouveau conseil d'école: membres, rôle et attributions, résultats des élections**

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école et l'organe de concertation institutionnelle. Elle a des compétences décisionnelles.

Dans le cas de l'école d'Agnin , présentation des membres :

- La directrice de l'école Mme Saunier, présidente
- Deux élus :
  - a) Le maire : M. Monteyrémard
  - b) Une conseillère municipale : Mme Barrot
- Les enseignants de l'école (Mmes Rosier, Gallego, Fusi, Girardet, Dubuis et Veuillens)
- Les représentants des parents d'élèves (12 parents délégués ont été élus : 6 titulaires et 6 suppléants)
- Le délégué départemental de l'éducation nationale M. Meunier
- L'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription peut assister de droit aux réunions.

Le conseil d'école, sur proposition de la directrice de l'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école ;
- Donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ; les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

## Résultats des élections des parents délégués :

Participation	Exclusivement par correspondance
Modalité de vote	181
Nombre d'inscrits	129
Nombre de votants	41
Nombre de bulletins blancs ou nuls	88
Nombre de suffrages exprimés (S)	71,27%
Taux de participation	

Le pourcentage de participants est stable par rapport à l'année dernière (69%).

## II Bilan de rentrée

### Effectifs actuels

PS : 11      MS : 19      GS : 20      CP : 12      CE1 : 12      CE2 : 19      CM1 : 23      CM2 : 14

soit 130 élèves répartis en 6 classes .

PS-MS : 21 élèves

MS-GS : 21 élèves

GS-CP: 20 élèves

CE1-CE2 : 22 élèves

CE2-CM1 : 23 élèves

CM1-CM2 : 23 élèves

Les effectifs 2025-2026 sont donc stables.

Les TPS ne seront plus acceptés en raison des effectifs par classe à ne pas dépasser.

Réserve aux écoles REP+.

### Prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP)

L'équipe éducative est complétée par 3 AESH : Mme Picot Delphine (temps complet) , Mme Javon Aurélie (12h) et Mme Perret Séverine (12h) . Elles interviennent auprès de 7 élèves notifiés par la MDA.

## III Vote du règlement intérieur

Conformément au règlement départemental, le règlement proposé est accepté à l'unanimité.

- Documents expliqués :

La charte de la laïcité

Le dispositif Phare

Le programme EVAR

La Charte d'usage des réseaux, de l'Internet et des services multimédias de l'école

Il est également rappelé la procédure pour les inscriptions/désinscriptions aux services périscolaires.

Appeler les numéros suivants :

**Cantine : 04 69 61 42 99**

**Garderie : 04 74 84 16 65**

## IV Vie de l'école

### Sécurité

- PPMS : 1 exercice incendie a eu lieu en septembre, 1 exercice attentat intrusion (scénario « se barricader ») début octobre.

Problème avec les blocs incendie et intrusion du bâtiment élémentaire.

De nouveaux blocs ont été commandés par la mairie.

En attente du PPMS unifié.

Un exercice Risques majeurs aura lieu ultérieurement en décembre.

## Mise à disposition d'une structure de jeu dans la cour de la maternelle :

Remerciement à la mairie pour cet investissement d'une hauteur de 20 000 euros environ avec nécessité de maintenance régulière.

Les élèves sont ravis et profitent de ce nouvel espace de jeu .

## Bilan financier Coopérative scolaire :

Comme pour le dernier conseil d'école, le livre de compte peut être consulté. Il est vérifié par l'OCCE 38 chaque année.

## Résultats Evaluations Nationales

Tous les élèves de l'élémentaire ont passé dès la 2<sup>ème</sup> semaine de septembre des évaluations nationales en français et mathématiques. Ces évaluations proposent des exercices à temps défini.

Les parents ont été reçus pour expliquer les résultats de façon individuelle.

Les élèves à besoins éducatifs particuliers ont pu bénéficier de livrets « adaptés ».

Cependant, ces livrets ne prennent en compte que certains handicaps (malvoyance, écriture adaptée dys/cadre opératoire).

- En CP, les résultats des évaluations sont satisfaisantes pour la majorité des élèves.

Quelques compétences sont à reprendre de manière individuelle, à la marge.

- En CE1, les compétences les moins réussies sont :

En français : Lire à voix haute un texte

En Mathématiques : Résoudre des problèmes

- En CE2, les compétences les moins réussies sont :

En français : « accorder le nom et l'adjectif » et « mémoriser des temps de conjugaison »

Mise en place d'une seule méthode de relecture dès le CE1 avec grille adaptée.

En Mathématiques : « calculer rapidement » (calcul mental)

- En CM1, les compétences les moins réussies :

En français : « écrire des mots » et « mémoriser des temps de conjugaison »

En Mathématiques : calcul mental (tables) ; manipuler les grands nombres « chiffre de et nombre de » .

Modification du tableau de numération dès le CE2

- En CM2 :

En français : fluence lecture et « écrire des mots ».

En mathématiques : calcul mental (tables)

Les élèves à besoin ou fragiles sont pris en charge lors de séances d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

## Médecine scolaire :

Mme Carole Gachet, infirmière scolaire ,du secteur collège Jean Ferrat de Salaise sur Sanne .

Elle intervient auprès des élèves de CM2 en fin d'année scolaire et fait le lien pour les PAI, PPS ou PAP à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

Elle rencontre également les élèves de GS en novembre.

#### PMI :

Les élèves de MS ont bénéficié d'un bilan avec la PMI de l'Isère en octobre.

#### PAI :

Les PAI sont faits à la demande des parents.

Des documents doivent être remplis par les parents, les enseignants et la directrice. Le protocole est rempli par le médecin de l'enfant.

Chaque année, le protocole doit être réactualisé par le médecin.

Une nouvelle ordonnance ainsi que les médicaments sont transmis à l'école.

Tout le dossier est envoyé au centre médico-scolaire de Vienne pour signature d'un médecin scolaire.

**Tant qu'un document manque ou les médicaments, le PAI n'est pas valable et l'équipe enseignante ne peut pas agir en cas de besoin.**

**Si les enfants bénéficiant d'un PAI mangent à la cantine ou vont en garderie, les doubles (y compris des médicaments) doivent être fournis aux responsables du périscolaire.**

### Axes éducatifs prioritaires

#### ➤ Santé et bien-être à l'école :

- Cycle Mini-Tennis pour les 2 classes de maternelle et les classes de GS-CP et CE1-CE2 en période 1 dans la cour de l'élémentaire.

Remerciements à Lucie , BE agréée du Set Club Salaisien.

Coût : 300 euros pour la classe de MS-GS financés par la subvention « construisons notre école ensemble ».

Pour les 3 autres classes, la facture (1 euro par élève) est réglé par la coopérative scolaire.

<https://ecole-le-village-agnin.web.ac-grenoble.fr/ms-gs/le-mini-tennis-avec-lucie>

<https://ecole-le-village-agnin.web.ac-grenoble.fr/ce1/vive-le-mini-tennis-avec-lucie>

<https://ecole-le-village-agnin.web.ac-grenoble.fr/cp-ce1/le-mini-tennis-avec-lucie-du-set-club-salaisien>

- Cycle vélo avec Xavier Brun (Tous à vélo) pour les classes de GS-CP et CE1-CE2 en période 2.

Financement « Construisons notre école ensemble » et Génération Vélo.

Une session d'agrément pour les parents va être proposée prochainement sur l'école.

L'agrément est valable 5 ans comme pour celui de natation.

- Cycle natation :

9 décembre pour les CE2-CM1 et CM1- CM2 pour le passage du Pass Nautique pour la classe de mer.

A partir du 16 décembre : classes de GS-CP et CE1-CE2 . Les CE2 de Mme Fusi passeront le pass nautique pendant le cycle natation.

Remerciements aux parents agréés et accompagnateurs.

Ces partenariats locaux permettent non seulement aux élèves de travailler de façon concrète des compétences du socle commun (maîtrise du langage oral et écrit, EMC, mathématiques, sciences...) . Ils donnent du sens aux apprentissages et participent à la santé des élèves.

➤ **Education à la citoyenneté :**

- 11 novembre :

Un appel a été lancé aux familles de l'école pour participer au devoir de mémoire.

Les élèves de l'élémentaire interpréteront *la Marseillaise* et « *Le soldat* ». Les élèves de la maternelle préparent des panneaux.

RV à 10h45 sur la place d'Agnin en présence des élus et des pompiers.

- Conseils de classes dans les classes de l'élémentaire

- Dispositif PHARE : lutte contre le harcèlement.

Des séquences pédagogiques adaptées sont proposées sur le sujet de la maternelle au CM2 tout au long de l'année.

Participation à la journée Nationale « Non au harcèlement » le 6 novembre.

Les élèves de CE2-CM1 et CM2 remplissent un questionnaire à ce sujet.

Ils permettent à l'équipe enseignante de désamorcer certaines situations si nécessaires.

- Jeux PS-MS/CM : afin de favoriser un bon climat scolaire, des projets pédagogiques inter-âges sont proposés .

- Opération « le Père Noel Vert » avec le Secours Populaire. Ramassage le 27 novembre.

➤ **Accès aux arts, à la culture et aux langues :**

- Accueil de Grâce, assistante d'anglais .

Cette année, notre école a la chance d'accueillir Grâce , une assistante d'anglais, venue tout droit du Kenya. Les langues officielles de Kenya sont l'anglais et le Swahili.

Elle intervient dans toutes les classes (2 heures par classe par semaine) de la PS au CM, en petits groupes ou en plus grands selon l'âge des élèves.

<https://ecole-le-village-agnin.web.ac-grenoble.fr/ce2-cm1/welcome-grace-bienvenue-dans-notre-ecole>

- Partenariat avec la médiathèque d'Agnin . Remerciements aux bénévoles qui accueillent les classes tout au long de l'année.
- Sortie 1<sup>er</sup> décembre au théâtre Saint Martin de Vienne, classes de CE2-CM1-CM2 : « le vieil homme et la mer » . En lien avec la classe de mer de mai 2026. Projet autour de la littérature.

Financement coopérative scolaire.

➤ **INFORMATIONS DIVERSES :**

- Fin du projet ENS : sortie à l'ENS de la Salette, Bellegarde-Poussieu pour les MS-GS . Financement Département. Remerciements.

- Projet sur l'eau grâce à la Commission locale de l'Eau Bièvre Liers Valloire, communauté de communes pour les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1. Financement EBER et coopérative scolaire pour un transport.

- **Liaison Petite enfance RAM et PS-MS** : 3 rencontres à thèmes dans l'année (janvier, mars et mai).

- AFDA : soirées éducatives sur les enfants atypiques ou à besoins particuliers + DECLIC....

- **Retour sur les photos de classe :**

En résumé des insatisfaits : Décor trop chargé, mise en scène artificielle, absence de fichiers numériques, et baisse perçue de la qualité photo. Remarques transmises au photographe.

\*\*\* Bilan général : Les avis sont très partagés

- Environ la moitié des familles sont satisfaites, mettant en avant le prix et la diversité des produits proposés.
- L'autre moitié exprime une insatisfaction liée à la qualité artistique (fond, couleurs, mise en scène, rendu numérique).

Bénéfices de 847,95 euros pour l'école. Mieux que l'année dernière.

- **Classe découverte** : 4 au 7 mai 2026 si nous obtenons les fonds suffisants.

Budget total de 19 000 euros pour 56 élèves.

Bénéfice vente de gâteaux vendredi 17 octobre : 260 euros.

Vente de décos de Noël, des confiseries au chocolat et de compotes lors de la matinée « tartiflette » organisée par l'APE le dimanche 7 décembre.

Les élèves sont responsables des produits vendus et de la gestion financière.

Appel aux parents : s'il y en a qui peuvent récupérer des pommes-poire gratuitement auprès de connaissance.

- **PRESENTATION DE L APE : PARTENAIRE INDISPENSABLE DE L'ECOLE**

Le bureau de l'APE 2025-2026 est constitué de :

- Mme Lafond Laura , présidente (maman de Logan en CE2)
- M. Jean-Baptiste Lafond, vice-président (papa de Logan en CE2)
- Mme Perret Aurély, trésorière (maman d' Andréa en CM2)
- M. Julien Marchand (papa de Méo CE1, Aaron et Kéon en GS)
- Mme Gonzalez Malaury, secrétaire (maman de Nino en GS et Lana en CP)
- M. Léo Astolfi, Vice-secrétaire (papa de Maëlle CP)

Tous les membres du conseil d'école encouragent les familles et l'entourage des élèves à participer autant que possible aux actions ou manifestations menées afin de financer les projets pédagogiques pour les élèves.

Une réunion est prévue le jeudi 6 novembre entre la directrice, la présidente et la secrétaire de l'APE pour préparer au mieux les manifestations de l'année.

- **Site de l'école** : <https://ecole-le-village-agnin.web.ac-grenoble.fr/>

Plusieurs articles sont mis en ligne dès à présent. Le site sera alimenté au fur et à mesure.

- **Changement des horaires scolaires** :

Bilan du changement des horaires scolaires : les petits de maternelle sont toujours fatigués lors de leur passage en cantine au 2<sup>ème</sup> service.

Cependant, le petit quart d'heure de moins en fin de matinée est très appréciable.

Mme Dubuis souligne que l'an dernier, les élèves étant trop fatigués à ce moment-là, c'était un temps perdu ; le fait de reprendre 15 mn plus tôt l'après-midi est vraiment mieux aussi pour eux.

Discussion autour de l'organisation des services de cantine : ordre de passage, conditions de repas, bruit, règles , logistique (verres, carafe...).

Remarques par rapport aux cartes Pokémon acceptées en cantine et interdites par l'équipe enseignante.

L'équipe enseignante explique gérer des conflits ou des comportements inadaptés des élèves à cause des cartes. Confiscation des cartes possibles.

M. le maire signale un trop grand nombre d'inscription de dernière minute. Problématique pour la gestion de la nourriture. Ce sujet fera de nouveau l'objet d'une discussion au prochain conseil afin que la mairie ait le temps d'analyser la situation et faire des propositions.

## V Questions diverses des parents délégués

Le sondage et les retours des familles sur l'école sont très majoritairement positifs.

### **Questions pour la mairie :**

- Le fonctionnement de la garderie (effectifs, horaires, communication, tarification).

La tarification est votée une fois dans l'année par le conseil.

M. le maire note le fait que le téléphone de Pascale pour joindre la garderie ne fonctionne pas à l'extérieur. Les parents contactent donc l'école. En cas d'absence de la directrice, les parents ne peuvent pas contacter Pascale.

- L'entretien des sanitaires extérieurs filles a été effectué pendant les vacances. Tout est fonctionnel.

### **Questions pour l'équipe enseignante :**

Spectacle de l'école : suggestion de reprogrammer le spectacle en fin d'année, en lien avec la fête de la musique, jugée plus adaptée et festive.

L'équipe enseignante explique que tout est question d'interprétation selon les objectifs visés.

Le spectacle qui a eu lieu en avril dernier est le résultat d'un travail pédagogique sur le long terme par rapport à un petit spectacle préparé rapidement pour la fin de l'année.

La logistique, l'acoustique, le respect du travail de chaque élève et de chaque classe ne sont pas au rendez-vous lors d'un temps de spectacle dans la cour .

De plus, certains parents ne peuvent pas être présents car présenté trop tôt s'il a lieu avant la fête de la musique.

Concernant la liste de fournitures scolaires, il est évident qu'un réajustement est nécessaire en début d'année selon la classe de l'enfant.

Les listes ont été harmonisées en maternelle + GS de Mme Gallego , en CE2-CM1-CM2 .

**Fin de séance : 20h30**